



Mut'Accident +

Etre bien protégé face aux Accidents du quotidien

Les accidents de la vie quotidienne peuvent avoir de lourdes conséquences, Mut'Accident+ garantit une indemnisation forfaitaire pour les dépenses et préjudices corporels subis pour vous et votre famille.

- Pas de sélection médicale
- Pas de limite d'âge aux versements des prestations
- Pas d'exclusion des sports à risque
- Indemnisation dès le lendemain de la souscription
- Majoration du capital décès en cas d'accident de la circulation

Notre garantie

3 options adaptées à vos besoins :

1. Capital décès et indemnité hospitalière
2. Capital décès et Incapacité Partielle et Permanente
3. Capital décès, indemnité hospitalière et Incapacité Partielle et Permanente
 - Versement d'une allocation hospitalière de 60 jours par accident.
 - Versement d'un capital en cas d'Incapacité Partiel et Permanente > 10% jusqu'à 70 ans, ou versement d'une rente dépendance accidentelle au-delà de 70 ans.
 - Assistance 24h/24 comprenant : aide-ménagère, assistance à l'étranger, garde d'enfants et école à domicile

Conditions et formalités

- Aucune limite d'âge à l'adhésion sauf pour l'Incapacité Partielle et Permanente : 65 ans
- Cotisation calculée selon la composition familiale et la formule choisie.

Je souhaite un rendez-vous par téléphone en agence

Nom : Prénom

Code Postal : Ville :

Email : Tél :

Date de naissance :

Coupon à retourner à : LMDB La Mutuelle de Bagneaux - 67-69 rue du Gâtinais – 77167 – Bagneaux sur Loing – ou contactez-nous par téléphone au 01 64 28 39 43.

Mutuelle Générale de Prévoyance-39 rue du Jourdil-74992 Cran-Gevrier –mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, INSEE n° 337 682 660

Mutuelle de Bagneaux-67-69 rue du Gâtinais-77167 Bagneaux sur Loing –mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, INSEE n° 444 205 769 substitué à la Mutuelle Familiale-52 rue d'Hauteville-75487 Paris cedex 10 mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, INSEE n° 784 42 915